

Vos machines et vos équipements sont essentiels au succès de votre entreprise. Nous sommes là pour réduire les temps d'arrêt en proposant des tarifs plus avantageux pour les services d'entretien.



**TAP DE
1.9%
18 PAIEMENTS***

CARTE COMMERCIALE DE CAT®

La carte commerciale de Cat® est un moyen rapide et facile de régler les dépenses de votre entreprise, peu importe où votre travail vous mène.

TAP de 1.9 % pour 18 paiements mensuels* pendant une période limitée. Ne payez aucun intérêt* sur les pièces neuves ou réusinées admissibles de Cat, avec ou sans service d'entretien, pour les achats d'une valeur de 1 000 \$ ou plus† lorsque vous utilisez la carte commerciale de Cat chez les concessionnaires participants au Canada‡. Paiements minimaux obligatoires. Aucuns frais administratifs lors de l'inscription à ce plan de financement spécial¹. Période promotionnelle de 18 mois. Promotion valable du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 inclus.

Communiquez avec votre concessionnaire de Cat dès aujourd'hui pour obtenir plus de détails, ainsi que d'autres offres de financement spéciales grâce à la Carte commerciale de Cat.

*, †, ‡ et 1 : consultez le verso pour obtenir plus de détails et lire le document intégral des coûts, comme exigé par la loi.

CatCardProgram.com

© 2021 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, « LET'S DO THE WORK », leurs logos respectifs, « Caterpillar Yellow », la présentation commerciale « Power Edge », ainsi que l'identité d'entreprise et l'identité de produits utilisées dans cette annonce, sont des marques de commerce de Caterpillar. Il est interdit d'utiliser ces marques de commerce sans autorisation.

CAT®
Financial

* 1) Les intérêts (au Québec, les frais de crédit) ne courent pas pour les achats admissibles pendant la période promotionnelle. Le coût d'emprunt (au Québec, le taux de crédit) applicable aux achats admissibles effectués durant la période promotionnelle est de 1,9 % par an. Le montant des paiements mensuels pour tout achat admissible sera réparti en parts égales en divisant le montant total de l'achat admissible (incluant les taxes) par 18 mois. Le résultat sera arrondi au montant en dollars le plus près. Si vous effectuez d'autres achats qui sont non admissibles, si votre compte affiche des soldes impayés, ou si vos paiements sont en souffrance, il est possible que le nombre de paiements annoncés ne suffise pas pour acquitter le solde. Pour les achats non admissibles, les soldes impayés et les paiements tardifs, les intérêts (au Québec, frais de crédit) seront imputés à un taux d'intérêt (au Québec, taux de crédit) de 15,5 % par an, le coût d'emprunt (au Québec, le taux de crédit) sera de 15,5 % et chaque paiement mensuel minimum sera égal à 5 %[†] du nouveau solde calculé, plus le montant des frais financiers périodiques facturés ou à 10 \$, le montant le plus élevé étant pris en compte, selon les dispositions de la Convention du compte-carte de crédit renouvelable commercial de Cat®. Si le nouveau solde calculé est inférieur à 10 \$, le paiement mensuel minimum sera égal au nouveau solde calculé.

La période de facturation visée par chaque relevé de compte est d'environ 28 à 31 jours. Un délai de grâce de 25 jours s'applique aux achats non admissibles s'ils sont portés au compte. Voici des exemples de coût d'emprunt (au Québec, frais de crédit) calculé au taux de crédit usuel, soit 15,5 % par an (en supposant un solde à régler aux termes du programme de crédit classique pour un mois de 30 jours visé par le relevé de compte, sans d'autres programmes de crédit, ni de paiements, frais ou autres charges additionnels). Tous les montants (arrondis au cent le plus près) sont les suivants :

Si votre solde quotidien moyen portant intérêt est de :	Vos frais de crédit mensuels seront de :
1 000 \$	12,74 \$
1 250 \$	15,92 \$
1 500 \$	19,11 \$
2 000 \$	25,48 \$

Offre valable pour les comptes en règle. L'offre ne peut pas être combinée à d'autres offres promotionnelles de crédit.

2) Exigence d'achat avant les taxes, frais et autres réductions au cours d'une seule transaction.

[†] Sur approbation du crédit. Le financement est offert par Cartes Citi® Canada Inc. La présente offre n'est valide que chez les concessionnaires participants.

[^] Reportez-vous à la Convention du compte-carte de crédit renouvelable commercial de Cat pour connaître les autres frais et charges qui s'appliquent au compte, s'il y a lieu. De plus, aucuns frais annuels d'adhésion ou de renouvellement ne s'appliqueront au compte.

[‡] Si votre compte a été ouvert avant le 1er janvier 2020, le pourcentage mensuel minimum utilisé pour calculer le paiement minimum est égal à 2 % et passera à 2,5 % le 1er janvier 2022, à 3 % le 1er janvier 2023, à 3,5 % le 1er janvier 2024, à 4 % le 1er janvier 2025, à 4,5 % le 1er janvier 2026 et à 5 % le 1er janvier 2027.